

**Université de Montréal**  
**PSY 1075 L - PSYCHOLOGIE SOCIALE**  
**Session Hiver 2016**

**Chargée de cours**

Jacinthe Emery, M.A., Ph.D.  
Courriel : [jacinthe.emery@umontreal.ca](mailto:jacinthe.emery@umontreal.ca)  
Téléphone : 514-220-9697

**Assistante**

Myriam Pâquet  
Courriel : [myriam.paquet@umontreal.ca](mailto:myriam.paquet@umontreal.ca)

**Horaire**

Le jeudi, de 8h30 à 11h30, du 7 janvier au 28 avril 2016.

**Endroit**

Campus Laval, local 3110.

**Objectif général**

Introduction aux théories, méthodes et postulats de base de la psychologie sociale, à l'influence des facteurs sociaux sur l'individu, aux processus interpersonnels et aux processus de groupe.

**Objectifs spécifiques**

⇒ Ce cours vise à vous initier à la discipline scientifique de la psychologie sociale.

Je présenterai les concepts de base, les théories et les résultats de recherche scientifique reliés autour des principaux thèmes de la psychologie sociale classique et contemporaine.

Étant un cours d'introduction, celui-ci vise à vous faire connaître le domaine de la psychologie sociale en vous donnant un aperçu des divers thèmes étudiés. Si vous souhaitez approfondir certains thèmes, vous pouvez vous référer à la liste bibliographique qui se trouve à la fin de ce plan de cours. Aussi, il me fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

⇒ Ce cours vise également à explorer les applications possibles de la psychologie sociale.

Des exemples concrets seront donnés afin d'illustrer comment les notions présentées peuvent s'appliquer à votre vie de tous les jours (sur les plans personnel, interpersonnel, conjugal, familial, etc.) et à la société en général.

Ainsi, à la fin de la session, vous devriez pouvoir dire...

- ✓ Je comprends les principaux concepts de base et les principales théories de la psychologie sociale.
- ✓ Je suis capable de faire des liens entre les différents concepts et les différentes théories.
- ✓ Je suis capable de me représenter les concepts et les théories par des exemples concrets.
- ✓ Je comprends mieux mon fonctionnement social et celui des autres, ainsi que l'influence que je peux avoir sur les autres et celle des autres sur moi.

Pour ma part...

- ✓ J'utiliserai le temps passé en classe pour vous présenter et vous aider à comprendre les divers concepts et théories reliés au domaine de la psychologie sociale.
- ✓ Je présenterai des exemples d'études réalisées en psychologie sociale et des exemples de la vie de tous les jours afin de concrétiser la matière présentée en classe.
- ✓ Je vous encourage à me faire part de vos questions et de vos réactions concernant la matière abordée en classe. Toutefois, si vous souhaitez discuter de sujets qui ne sont pas directement reliés à la matière, je vous suggère de venir me voir individuellement.
- ✓ Je vous invite aussi à venir me parler de tout problème ou de toute suggestion qui pourrait faire en sorte de vous aider dans vos apprentissages.

## Déroulement des cours

Les cours commenceront à 8h30 précises. Une pause de 15 minutes est prévue vers le milieu de chaque cours.

Les cours seront donnés sous forme d'enseignement magistral, touchant chaque semaine un thème en particulier.

Si vous ne pouvez pas assister à un cours, vous devrez demander l'aide d'un compagnon de classe afin de connaître la matière abordée en classe durant votre absence. Afin d'être juste pour tous les étudiants, je ne remets jamais mes notes de cours personnelles à un étudiant. Aussi, je ne reprends pas en tout ou en partie un cours manqué par un étudiant.

## Contenu des cours

Dates	Cours	Volume *
7 janvier	Présentation du plan de cours (1) Qu'est-ce que la psychologie sociale?	
14 janvier	(2) Introduction à la psychologie sociale et à la recherche	... Chapitre 1
21 janvier	(3) Formation d'impressions et attributions (partie 1)	... Chapitre 3
28 janvier	(4) Formation d'impressions et attributions (partie 2)	... Chapitre 3
4 février	(5) Cognitions sociales	... Chapitre 3
11 février	(6) Attitudes	... Chapitre 4
18 février	(7) Changement des attitudes	... Chapitre 4
25 février	<b>Examen mi-session</b>	
3 mars	Congé : semaine de relâche	
10 mars	Bref retour sur l'examen mi-session (8) Influences sociales (partie 1)	... Chapitre 6
17 mars	(9) Influences sociales (partie 2)	... Chapitre 6
24 mars	(10) Processus de groupe	... Chapitre 10
31 mars	(11) Relations interpersonnelles	... Chapitre 7
7 avril	Congé : journée scientifique, département de psychologie	
14 avril	(12) Relations intergroupes	... Chapitre 5
21 avril	Congé : première semaine d'examens finaux	
28 avril	<b>Examen final</b>	

\* Il s'agit ici uniquement des principaux chapitres. Vous trouverez la liste détaillée des pages à lire pour chaque cours dans le document « Pages à lire dans le volume pour chacun des cours » (sur StudiUM).

## Documentation requise

⇒ Tout au long de la session, les diapositives présentées en classe seront mises à votre disposition, avant chaque cours, sur le site Web de l'Université de Montréal, via le service « StudiUM » ([www.portail.umontreal.ca](http://www.portail.umontreal.ca)). Il est suggéré de les imprimer ou de les télécharger dans votre ordinateur portable afin de les apporter en classe.

⇒ Un livre est obligatoire : « Bédard, L., Déziel, J. & Lamarche, L. (2012). *Introduction à la psychologie sociale. Vivre, penser et agir avec les autres*, 3<sup>ème</sup> édition ». Vous pouvez vous le procurer à la Librairie du Campus Laval.

\* Il est important de vous procurer la 3<sup>ème</sup> édition (2012) puisqu'il y a des changements par rapport à la version précédente.

\* Par ailleurs, si vous achetez le livre usagé, vous n'aurez plus accès à MonLab (puisque vous n'aurez pas le mot de passe de l'ancien étudiant). Vous pourrez cependant vous inscrire à MonLab à peu de frais pour une durée de 6 mois en communiquant avec les éditions ERPI.

⇒ Des lectures optionnelles seront également remises sur StudiUM. Vous pourrez les consulter au besoin. Elles ne seront pas matière à examen.

## Méthodes d'évaluation

⇒ Examen mi-session (25 février 2016).

Cet examen comporte des questions à choix multiples qui portent sur la matière présentée dans les cours 1 à 7 et sur les lectures obligatoires qui y sont associées. Il compte pour 40% de la note finale de la session.

⇒ Examen final (28 avril 2016).

Cet examen comporte des questions à choix multiples qui portent sur la matière présentée dans les cours 8 à 12 et sur les lectures obligatoires qui y sont associées. Il compte pour 40% de la note finale de la session.

\* Ces deux examens font à la fois appel à votre compréhension de la matière et à un certain apprentissage par cœur. Il est à noter que lors de ces examens, aucune documentation n'est permise.

⇒ Travail de fin de session : examen maison (date limite de remise : jeudi 14 avril, 16h00).

Cet examen maison (*take-home*), qui est à faire individuellement, comporte des questions à court développement. Ces questions portent sur l'ensemble de la matière vue en classe depuis le début de la session (cours 1 à 12) et sur les lectures associées. Il vous sera remis le vendredi 1<sup>er</sup> avril, via StudiUM. Vous aurez 2 semaines pour compléter cet examen. Il compte pour 20% de la note finale de la session.

Une version papier du travail devra être remise au comptoir d'accueil du Campus Laval, en personne seulement. Aucun travail ne devra être remis en classe, par courriel ou par la poste.

Les pénalités de retard seront calculées selon la politique du Département de psychologie, qui est la suivante : « À l'intérieur des cinq jours ouvrables suivant la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% (de la note maximale possible) par jour. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Tout travail remis sans motif accepté au-delà des cinq jours ouvrables recevra la note F (zéro). » (Guide de l'étudiant 2015-2016, Département de psychologie)

\* Pour toute absence justifiée à un examen ou pour un retard justifié de remise du travail de fin de session, vous devez contacter le secrétariat de votre département. Je ne prends aucun arrangement individuel avec un étudiant.

\* À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Pour plus de renseignements, consultez le site [www.integrite.umontreal.ca](http://www.integrite.umontreal.ca)

### Barème d'équivalence des notes en pourcentage

A+ = 90-100	A = 85-89	A- = 80-84	... Excellent
B+ = 77-79	B = 73-76	B- = 70-72	... Très bon
C+ = 65-69	C = 60-64	C- = 57-59	... Bon
D+ = 54-56	D = 50-53		... Passable
E = 35-49	F = 0-34		... Échec

## Utilisation des technologies mobiles en classe

Les technologies mobiles réfèrent à tout équipement électronique pouvant servir de support numérique ou permettre des échanges d'informations, de données ou de documents. Elles incluent des appareils tels que les ordinateurs, les tablettes numériques, les téléphones cellulaires, les téléphones intelligents, les lecteurs mp3. Il s'agit toujours d'appareils dont les étudiants disposent à titre individuel.

Les appareils mobiles peuvent s'avérer fort utiles, notamment pour la prise de notes pendant les cours. « Par contre, l'utilisation des appareils mobiles peut devenir une source de problèmes et interférer avec le bon déroulement du cours en favorisant l'inattention et la distraction de l'utilisateur ou des autres étudiants à proximité. L'accès internet en classe permet aux étudiants de faire des activités qui ne sont pas reliées au cours, souvent en les entremêlant avec des activités pertinentes au cours, ce qui nuit à la concentration et, il est possible de le supposer, à la qualité de l'apprentissage. L'utilisation des ordinateurs en classe, lorsqu'elle n'est pas intégrée au cours, peut limiter les interactions entre les professeurs et les étudiants et nuire au climat d'apprentissage. (...) Les comportements de certains peuvent même être perçus comme un manque de respect à l'endroit des enseignants et des autres étudiants. » (Rapport du Conseil des études de premier cycle, Université de Montréal, Octobre 2013).

Quelques règles pour le bon fonctionnement en classe :

- L'utilisation des technologies mobiles est encouragée pour des fins d'apprentissage en classe (telles que la prise de notes et la consultation des diapositives de cours téléchargées à partir de StudiUM).
- L'utilisation des technologies mobiles est strictement interdite lors des examens.
- L'utilisation des technologies mobiles devrait être évitée lors des exercices effectués en classe.
- Les étudiants doivent obtenir l'autorisation explicite de l'enseignant avant d'effectuer, pour leur usage personnel, l'enregistrement (audio ou vidéo) d'un cours. La rediffusion de ces enregistrements demeure prohibée.
- Finalement, pensez à vos voisins de classe et à votre enseignant... l'utilisation inappropriée des technologies mobiles peut déconcentrer les autres en plus de détourner votre attention du cours.

## Liste bibliographique

- Alcock, J. E., Carment, D. W. & Sadava, S. W. (2005). *A textbook of social psychology (6<sup>th</sup> ed.)*. Toronto, ON : Pearson Education Canada.
- Baron, R. A., Branscombe, N. R. & Byrne, D. (2008). *Social Psychology (12<sup>th</sup> ed.)*. Boston, MA : Allyn and Bacon.

- Baron, R. A., Byrne, D. & Watson, G. (2005). *Exploring social psychology (4<sup>th</sup> Canadian ed.)*. Toronto, ON : Pearson Education Canada.
- Bédard, L., Déziel, J. & Lamarche, L. (2012). *Introduction à la psychologie sociale. Vivre, penser et agir avec les autres (3<sup>ème</sup> éd.)*. Saint-Laurent, QC : Éditions du Renouveau Pédagogique Inc.
- Bordens, K. S. & Horowitz, I. A. (2002). *Social psychology (2<sup>nd</sup> ed.)*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- Brehm, S. S., Kassin, S. M. & Fein, S. (2005). *Social psychology (6<sup>th</sup> ed.)*. Boston, MA : Houghton Mifflin Company.
- Campbell, A. & Muncer, S. (1998). *The social child*. East Sussex, UK : Psychology Press.
- Crano, W. D. & Prinslin, R. (2008). *Attitudes and attitude change*. New York, NY : Taylor & Francis Group.
- Doise, W., Deschamps, J.-C. & Mugny, G. (1997). *Psychologie sociale expérimentale (3<sup>ème</sup> éd.)*. Paris : Armand Colin.
- Dolan, S. L., Gosselin, E. & Carrière J. (2012). *Psychologie du travail et comportements organisationnels*. Montréal, Qc : Gaëtan Morin Éditeur.
- Drozda-Senkowska, E. (2004). *Psychologie sociale expérimentale (2<sup>ème</sup> éd.)*. Paris : Armand Colin.
- Fishbein, M. & Ajzen, I. (2010). *Predicting and changing behavior. The reasoned action approach*. New York, NY : Taylor & Francis Group.
- Fiske, S. T., Gilbert, D. T. & Lindzey, G. (sous la direction de) (2010). *Handbook of social psychology (5<sup>th</sup> ed.)*, volumes 1 et 2. Hoboken, NJ : John Wiley & Sons, Inc.
- Kunda, Z. (1999). *Social cognition. Making sense of people*. Cambridge, MA : Massachusetts Institute of Technology Press.
- Milgram, S. (1974). *Soumission à l'autorité*. Paris : Calmann-Lévy.
- Moghaddam, F. M. (1998). *Social psychology. Exploring universals across cultures*. New York, NY : W. H. Freeman and Company.
- Myers, D. G. (1997). *Introduction à la psychologie sociale*. Montréal, QC : Les Éditions de la Chenelière.

Myers, D. G. & Lamarche, L. (1992). *Psychologie sociale*. Saint-Laurent, QC : McGraw-Hill.

Nijstad, B. A. (2009). *Group performance*. New York, NY : Psychology Press.

Sanderson, C. A. & Safdar, S. F. (2012). *Social psychology*. Mississauga, ON : John Wiley & Sons Canada.

Smith, E. R. & Mackie, D. M. (2007). *Social psychology (3<sup>rd</sup> ed.)*. Philadelphia, PA : Psychology Press, Taylor & Francis Group.

Tapia, C. (sous la direction de) (1996). *Introduction à la psychologie sociale*. Paris : Les éditions d'Organisation.

Vallerand, R. J. (sous la direction de) (2006). *Les fondements de la psychologie sociale (2<sup>ème</sup> éd.)*. Montréal, QC : Les Éditions de la Chenelière inc.